RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE PAGNY-LE-CHÂTEAU

2, route de Saint-Jean-de-Losne

21250 PAGNY LE CHÂTEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2026

Présents	Alain BECQUART, Philippe THIOURT, Morgan JARDIM, Bertrand GRONDIN, Gaëtan VICTOR, Claude VERDIER, Hélène VICTOR, Fanny BELOUFA, Julie LE VEZU
Ont donné pouvoir	Patrick ZAOUI à Julie LE VEZU
Absents	
Excusés	Sébastien MICHAUD, Patrick ZAOUI
Secrétaire	Bertrand GRONDIN
En exercice	11
Présents ou représentés	11
Quorum	9 sur les 6 exigés

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 05.

Le Conseil élit M. GRONDIN comme secrétaire de séance.

Il constate que le quorum est atteint avec 9 conseillers présents sur les 6 exigés.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 JUILLET 2026

Philippe THIOURT : Je tiens à préciser que la vente de l'ancienne école ne sert pas à renflouer les caisses de la commune. Un dossier emprunt est en cours de montage en sollicitant quatre banques, compte tenu de l'importance des travaux à faire dans la commune.

À l'aune de ces observations, le Conseil adopte le procès-verbal à l'unanimité.

2. COMPLÉMENT À L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire : Je propose les points suivants :

- ONF, état d'assiette 2027,
- Régime forestier : ajout de plusieurs parcelles dans le régime forestier,
- Terrain MOINDROT : proposition des consorts MOINDROT : 30 000 € net vendeur (frais à évaluer à 2 100 €),
- Garant affouages : trois personnes désignées par les membres du Conseil,
- Démolition de la maison Florentin : 17 562 €,
- Portes de l'église : aérogommage et peinture porte principale et portes latérales : 3 408 €,
- Fresque du transformateur deux faces ou 4 faces : 1 820 € ou 2 990 €.

Le Conseil adopte le complément à l'unanimité.

3. VENTE PARCELLE RICHARDOT

M. le Maire : Nous avons un acheteur pour 28 000 €. Le notaire nous conseille une clause de dédit de vente sous désistement.

Le Conseil adopte la proposition à l'unanimité.

4. EFFECTIF COMMUNAL

M. le Maire : Le contrat de M. MÉGARD se termine à la fin du mois. Il est temps de sceller son avenir au sein de la commune. Je propose que nous le gardions définitivement.

Le Conseil adopte la proposition à l'unanimité moins une abstention.

5. Achat de bancs et de tables

Philippe THIOURT : J'ai des propositions de prix pour des tables et des bancs. Il avait été émis l'idée d'en placer sur la place des Platanes.

Gaëtan VICTOR : Il faut avoir à l'idée que des tables en bois se détériorent vite et nécessitent un entretien régulier.

Philippe THIOURT : Il s'agit de bois technologique, pas de simple bois.

Julie LE VEZU : Il faudra prévoir des poubelles.

Philippe THIOURT : Nous mettrons les tables près des poubelles.

M. le Maire : J'ai rappelé que les déchets dans les poubelles jaunes doivent être mis en vrac et non pas dans des sacs.

Le Conseil adopte la proposition d'achat de deux tables pour 950 € l'unité et de voir pour l'achat de trois poubelles.

6. Tarif du repas du 20 septembre 2026

M. le Maire : Pour le repas, je remercie les bénévoles et les membres du Conseil pour la préparation de cette journée. Le prix est de 20 € pour les habitants, 35 € pour ceux de l'extérieur et de 10 € pour les enfants.

Fanny Beloufa : Le prix proposé est juste compte tenu des frais supportés par le traiteur. Il faut prendre en considération le personnel, le cuisinier, le prix du vin et les plats proposés.

M. le Maire : Les gens doivent se réinscrire.

7. Baux des camions restaurant.

M. le Maire : nous avons deux prestataires, SOLE DI SICILIA et JOKER HOUSE, dont les baux arrivent à expiration à la fin du mois.

Julie LE VEZU : Il serait bon d'y ajouter une clause en gras excluant toute exclusivité.

Le Conseil adopte la reconduction des baux à l'unanimité compte-tenu des observations formulées.

8. Caméra vers l'atelier communal

M. le Maire : Il s'agit d'éviter les dépôts de déchets dans les conteneurs de la commune par des personnes qui ne devraient pas y avoir accès, d'éviter le vol de matériel. Les conteneurs ne sont plus à clef.

Philippe THIOURT : Il s'agit d'installer une caméra au champ large pour les deux portails. Le coût est de 1 351,20 €

Le Conseil donne son accord de principe et de regarder s'il y a une offre moins onéreuse.

9. Projet photovoltaïque parcelle ZI 14

M. le Maire : La parcelle ZI 14 se trouve à droite en quittant Pagny-le-Château vers Seurre. Elle appartient à M. CORDEROT. J'ai été mis devant le fait accompli sans demander mon avis. C'est de la bonne terre agricole.

Bertrand GRONDIN : La parcelle se trouve dans la zone AUX, qui est celle du Technoport. Elle est une zone d'accélération des énergies renouvelables en application de la loi ZADER. Nous avons pris une délibération pour cela en 2023.

10. ONF : Assiette pour 2027

M. le Maire : Il s'agit de définir les coupes pour 2027. Il s'agit d'un plan pour 10 ans.

Le Conseil adopte le plan proposé à l'unanimité.

11. Régime forestier

M. le Maire : Nous avons acquis ces dernières années, des parcelles de bois près de l'autoroute. Je propose d'en inclure certaines dans le régime forestier de l'ONF.

Gaëtan VICTOR : L'ONF ne cherche qu'à faire des profits. Il faut avoir cela à l'esprit.

Bertrand GRONDIN : Il s'agit des parcelles RICHARDOT acquises en 2021 et GRENOT.

Le Conseil adopte la proposition à l'unanimité moins une abstention.

12. Terrain Moindrot

M. le Maire : Il s'agit d'une vente en l'état avec le bois par terre qui sera enlevé et vendu. Les arbres sur pied resteront. Le prix proposé est de 30 000 € auquel s'ajoutent des frais pour 2 100 €.

Le Conseil adopte la proposition à l'unanimité moins une abstention.

13. Garants pour les affouages

M. le Maire : Nous avons besoin de chefs de dizaines pour les affouagistes. Il nous en reste que deux. MM. Bresson et Mosson. Lors de l'inscription, nous demanderons s'il y aura des candidats. Faute de garant, il n'y aura plus d'affouages.

14. Maison Florentin

M. le Maire : À la suite de l'acquisition de la maison FLORENTIN, nous devons la démolir. Nous avons un devis de l'entreprise BACLET pour 17 562 €. Nous en profiterons pour faire creuser une tranchée pour passer l'électricité et l'eau. Pour terminer, les tuiles cassées serviront pour finir le chemin Richardot. Il restera le chemin à faire.

Philippe THIOURT : Nous devrons, par la suite, faire venir le géomètre pour les parcelles.

Le Conseil adopte le devis à l'unanimité.

15. Portes de l'église

M. le Maire : Les portes de l'église seraient nettoyées par de l'aérogommage.

Gaëtan VICTOR : L'avantage de l'aérogommage est qu'il n'attaque pas le bois. Le devis se monte à 1 290 € HTVA soit 1 548 € TTC.

M. le Maire : Le bois est du vieux chêne. On peut traiter à l'huile de lin. On peut demander une aide du diocèse.

Philippe THIOURT : Il vaut mieux de tout refaire.

Le Conseil ajourne la question.

16. Fresque sur le transformateur

Gaëtan VICTOR : Ceux qui font ces fresques font de l'art.

Le Conseil est d'avis de voir avec une personne du village pour le faire.

- **Informations diverses**

a) Concours photo

Morgan JARDIM : Nous avons reçu à ce jour, quatre photographies.

Hélène VICTOR : Il faudra les imprimer, pas sur l'imprimante de la Mairie. La qualité s'en ressentirait, nous l'avons vu pour la Gazette.

b) Vente sentier Grenot

Bertrand GRONDIN : Il s'agit du sentier Grenot qui relie la route de Franxault à la rue Perrin. Il figure sur les plans d'alignement.

Le Conseil donne son accord pour les démarches auprès du notaire.

c) Tenues de travail des employés communaux

La Commune a acheté des T-shirts pour les deux employés communaux. Ils seront floqués. Mme LE VEZU s'occupera des devis.

d) Deux figurines supplémentaires

Deux figurines supplémentaires pour les passages piétons près du pôle scolaire ont été achetées.

M. le Maire : Nous avons deux passages à aménager à gauche et à droite de l'église. L'entreprise Chapuis fera les travaux : 1 000 € pour un passage, 1 600 € pour les deux.

Le Conseil donne son accord pour un passage.

e) Noël 2026

Philippe THIOURT : Nous avons commandé les préparatifs pour l'événement (bonbons, chocolats...). Il faudrait passer un petit film et prévoir le passage du Père Noël à heure fixe. Il aura lieu le 19 décembre 2026.

f) Marché du dimanche

Julie LE VEZU : Le marchand de saucisson nous a pourri le marché sur les réseaux sociaux. Il s'étonnait qu'il n'y avait personne à l'ouverture alors que le public arrive principalement à partir de 10 heures. La prochaine fois qu'il vient, je lui dirai de plier bagage.

Morgan JARDIM : Il faudrait des panneaux d'interdiction de stationner pour le dimanche.

Julie LE VEZU : J'ai sollicité la venue d'un marchand de fromage de chèvre.

g) Téléphone

Il faut un téléphone pour que les habitants sachent qui appeler en cas de problème.

h) Cimetière

M. le Maire : J'ai mis, pour un mois, un employé communal pour désherber le cimetière. L'association en question pourrait venir à six pour le faire. Ensuite, nous pourrons entretenir les lieux.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h 15.

Le Secrétaire,
Bertrand GRONDIN

Le Maire,
Alain BECQUART